

Image not found or type unknown



Mon propriétaire refuse de me donner mes quittances de loyer

Par **suppralens**, le **30/10/2008 à 20:58**

Voilà le soucis il se trouve que j'ai deux impaye de 300 euros chacun ou j'ai pris arrangement afin de regularise la situation au plus vite cela correspond a deux mois de loyer. Sur ces deux mois il est normal que mon propriétaire ne me donne pas de quittance, seulement sur les autres mois ou le paiement a ete fait il refuse de me donner les quittance alors que je lui en ai fait la demande sous pretexte que je lui doit de l'argent. A t'il le droit de me faire ce chantage ? est ce legal ?

Par **Marion2**, le **30/10/2008 à 22:18**

Bonsoir,
Dans la mesure où vous en avez fait la demande, votre propriétaire doit vous fournir les quittances des loyers qui ont été honorés.